

Le maire, Franck Cottard, l'a promis lors de ses vœux.

Pas d'augmentation d'impôts

Par ces temps de crise économique, chacun s'inquiète.

Lors de la présentation de ses vœux, le maire d'Etretat, Franck Cottard a promis : « *Nous n'augmenterons pas les taxes locales.* » Et cela, malgré la diminution très sensible des recettes de la ville provenant du casino : 1,2 million d'euros il y a quatre ans, 900 000 euros en 2007 et environ 700 000 euros en 2008 !

L'équipe municipale espère combler ce trou par de nouvelles recettes, notamment du stationnement payant, par des économies d'énergie et le report de certains projets.

Se « *jetant dans le grand bain* » de ses premiers vœux après

l'élection de mars - Franck Cottard a rappelé quelques-unes des réalisations de la nouvelle équipe : création d'un poste d'animatrice pour les jeunes et moins jeunes, édition du bulletin municipal, distribution d'un badge de stationnement gratuit pour les Etretatais, aménagement de nouvelles places de parking, création de commissions extra-municipales, installation des conseils de jeunes et de « sages » et diverses actions d'animation.

Inquiétudes

Le premier magistrat a souligné quelques inquiétudes concernant par exemple les récifs immergés au large d'Etretat, le classement

Natura 2000, le projet de parc éolien, et surtout ce projet de port méthanier qui « *soulève des craintes et risque d'anéantir de nombreuses volontés touristiques* ».

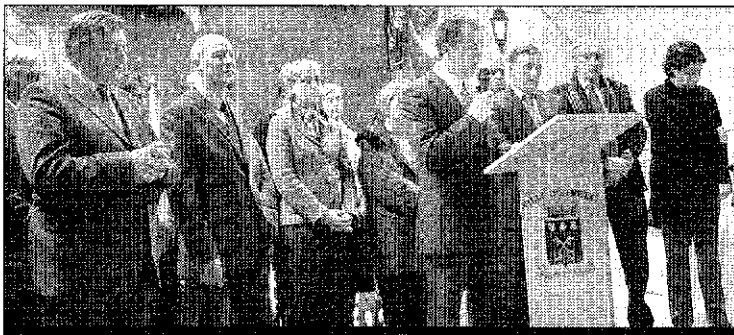
Quoi de neuf en 2009 ?

D'abord un grand projet : « *Les Galetjades* », un festival estival, en partenariat avec le réseau des festivals amis, le service culturel de la Ville du Havre et les associations locales. Le circuit des églises sera bientôt proposé.

Cette année devrait voir la réalisation de différents travaux. En revanche, on désespère d'une réponse du CSA pour qu'Etretat, grand site national et connu mondialement, comme le soulignait le sénateur Revet... bénéficie enfin de la TNT !

La charte de l'environnement

Le conseil municipal de jeunes et le conseil de « Sages » ont élaboré une charte de l'environnement en 10 points. Présentée au cours de la cérémonie des vœux dans une salle Boissaye comble, elle invite chacun à préserver la propreté de la ville, du site, des personnes et du mobilier.



Le maire a dressé le bilan des neuf premiers mois de son mandat